

AVEYRON




À la découverte des Étangs du Ségala



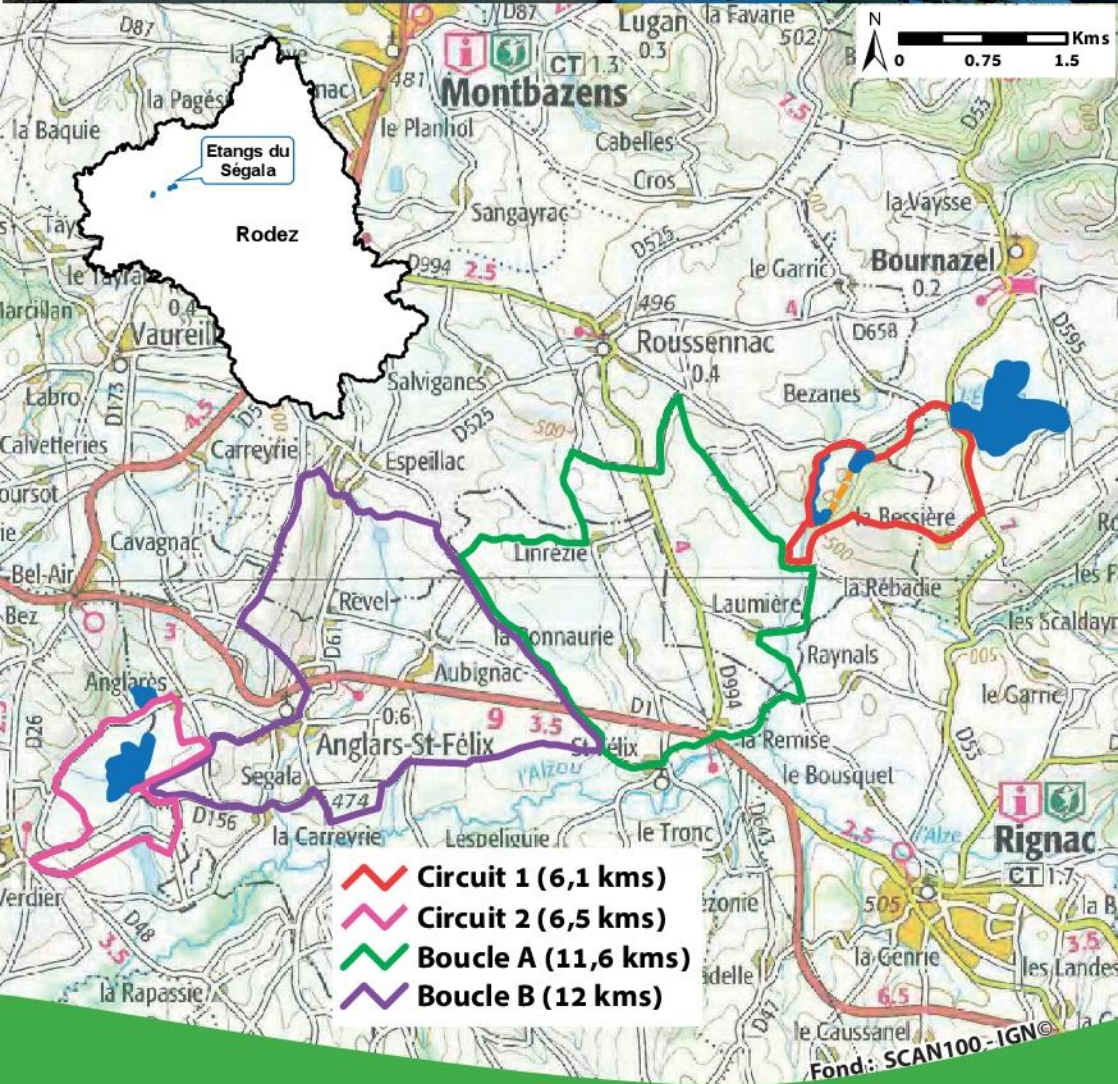
LA CHARTE DU RANDONNEUR

- Respectons le tracé des sentiers ou des chemins,
- Pensons aux autres utilisateurs : attention aux VTT,
- Apprenons à respecter la faune et la flore,
- Laissons la nature propre : reprenez vos déchets,
- Ne faisons pas de feux dans la nature,
- Respectons les clôtures et les propriétés privées,
- Tenons les chiens en laisse,
- Méfions- nous en période de chasse,
- Partons bien équipés !
- Restons discrets pour observer les animaux sauvages.



	PR
Balisage sur le terrain	Continuité du sentier 
	Changement de direction 
	Mauvaise direction 





Circuit 1 : Etangs du Roudillou de Bournazel et de Lagarrigue

Distance : 6,1 km

Dénivelé + : 94 m

Balisage : Peinture jaune

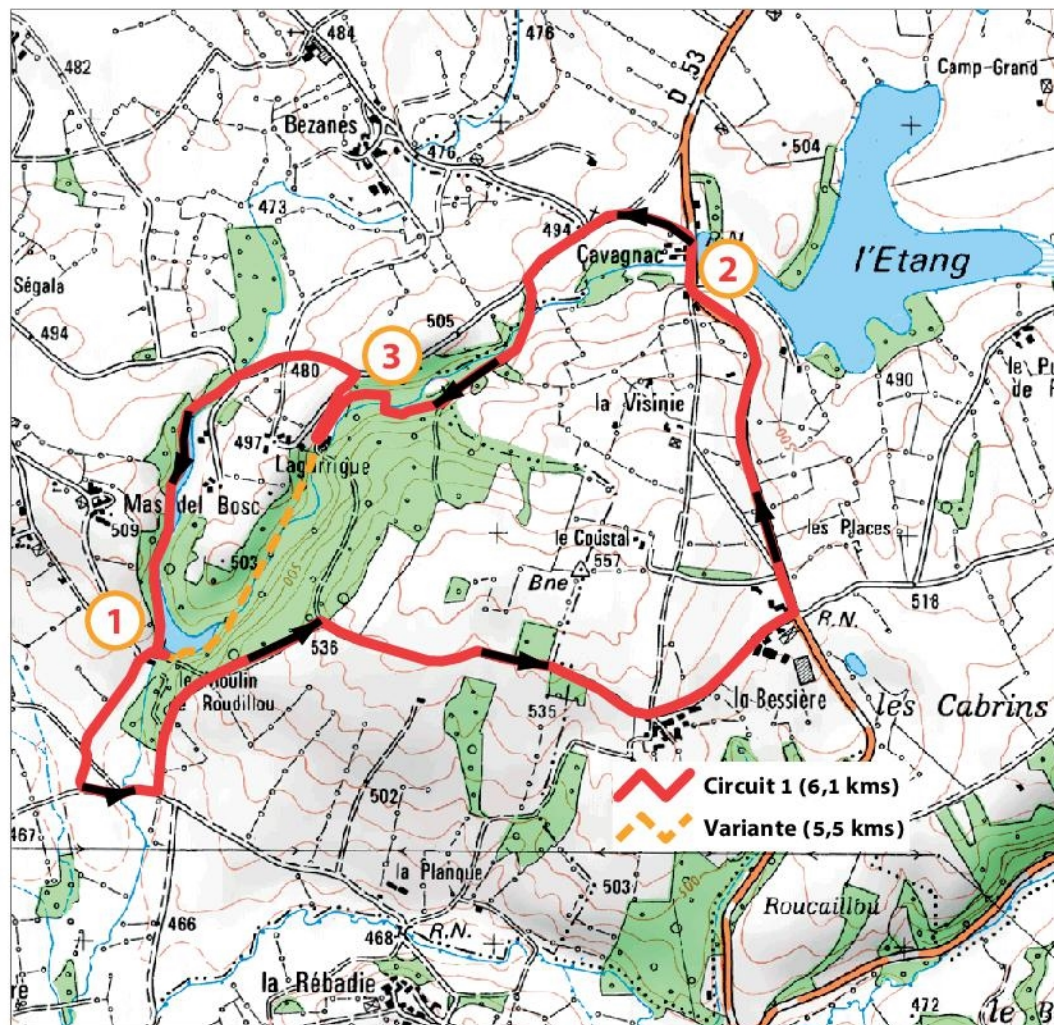
Départ : Parking Moulin du Roudillou (de Roussennac prendre la direction de l'étang de Roudillou)

1 Sortir du parking et prendre à gauche sur la route. Suivre cette dernière sur 500m (laisser tous les chemins à droite), puis monter à gauche sur un chemin agricole. Au lieu dit «La Bessière», rejoindre la D53 et se diriger à gauche vers Bournazel. Belles vues sur l'étang, attention à rester à droite de la chaussée.

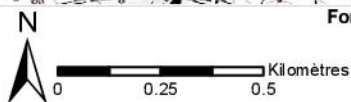
2 Etang de Bournazel : panneau explicatif du site Natura 2000 - Etangs du Ségala. Continuer pendant 20 m sur la route et prendre à gauche la petite route goudronnée, la suivre sur 350 m (laisser Bezanes), puis descendre à gauche un chemin d'exploitation. Plus loin, laisser le chemin à gauche et entrer dans la forêt par un sentier. Traverser la passerelle. Aller jusqu'au moulin de l'étang de La Garrigue. Autre panneau présentant le site Natura 2000.

3 Remonter la route en laissant Lagarrigue Haute et se diriger à gauche. Route descendante. Plus bas, laisser à gauche Lagarrigue Basse et aller à gauche après la zone humide. Suivre le chemin jusqu'au parking en longeant le Roudillou.

3' **Variante** Pour retourner au parking, suivre le sentier dans le bois. Passage à gué au Roudillou.



Fond : SCAN25 - IGN© 2018 - Autorisation N° 221820



Boucle A : Etangs de Roussennac et Bournazel

Distance : 11,6 km

Dénivelé + : 105 m

Balissage : Peinture jaune

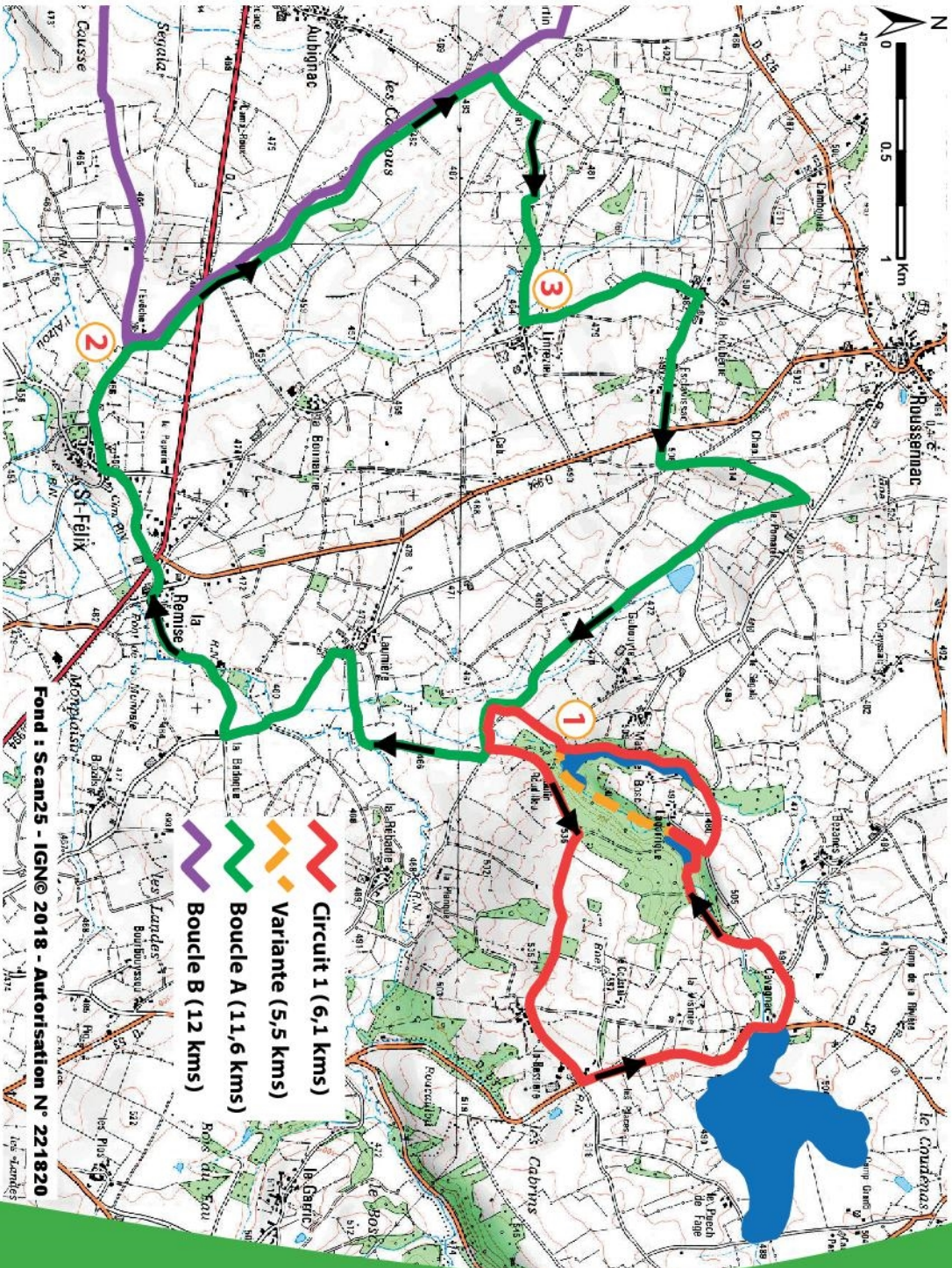
Départ : Parking Moulin du Roudillou (De Roussennac prendre la direction de l'étang de Roudillou)

1 Sortir du parking et prendre à gauche. Laisser les chemins à droite et suivre la route jusqu'au lieu-dit «Laumière» (balisage « Renaissance ») puis prendre à gauche et à 50 m encore à gauche. Emprunter le chemin qui saute l'Alzou. A la Badoque prendre à droite en angle droit sur la route goudronnée et poursuivre vers la Remise. Utiliser le passage sous la D1 et rejoindre St Félix.

2 A la salle des fêtes de St Félix, partir à droite sur 250 m. Au lieu-dit «l'Evêché» (poteau de balisage) suivre la route à droite et passer sous la D1. A la sortie, se diriger à droite sur 200 m, à la maison continuer à droite et suivre le chemin d'exploitation sur 1,6 km. Laisser les deux chemins sur la gauche et à 250 m (poteau de balisage), se diriger à droite vers Linrézie, par un large chemin d'exploitation.

Note : Une partie de la Boucle A « Etangs de Roussennac et de Bournazel » est commune avec le circuit de la Boucle B, vous permettant de rejoindre les étangs de Privezac et Anglarès. Pour se faire, au lieu-dit l'Evêché (2) prendre à gauche et continuer tout droit. A 250 m, obliquer à gauche en longeant le bâtiment agricole (sentier au milieu des prairies). A la route du Bruel, suivre en face vers le Ségala. A 400 m, se diriger à gauche, le chemin débouche sur la D61. Tourner à droite. Puis suivre les indications à partir du (4) de la Boucle B.

3 A l'entrée du hameau, après la première maison, suivre à gauche un agréable chemin herbeux. A la Roubénie, tourner à droite vers Esclavissac, et traverser la D994. Prendre le premier chemin à gauche jusqu'à la Chapelle de Bon Secours, continuer sur 350 m et avant le calvaire s'engager à droite (chemin herbeux descendant), puis sur un chemin agricole. Au bout, prendre en face le sentier. Déboucher sur la route du circuit A, et à gauche pour revenir au parking.



-  **Circuit 1 (6,1 kms)**
-  **Variante (5,5 kms)**
-  **Boucle A (11,6 kms)**
-  **Boucle B (12 kms)**

Fond : Scanz25 - IGN© 2018 - Autorisation N° 221820

Circuit 2 : Etangs de Privezac et d'Anglarès

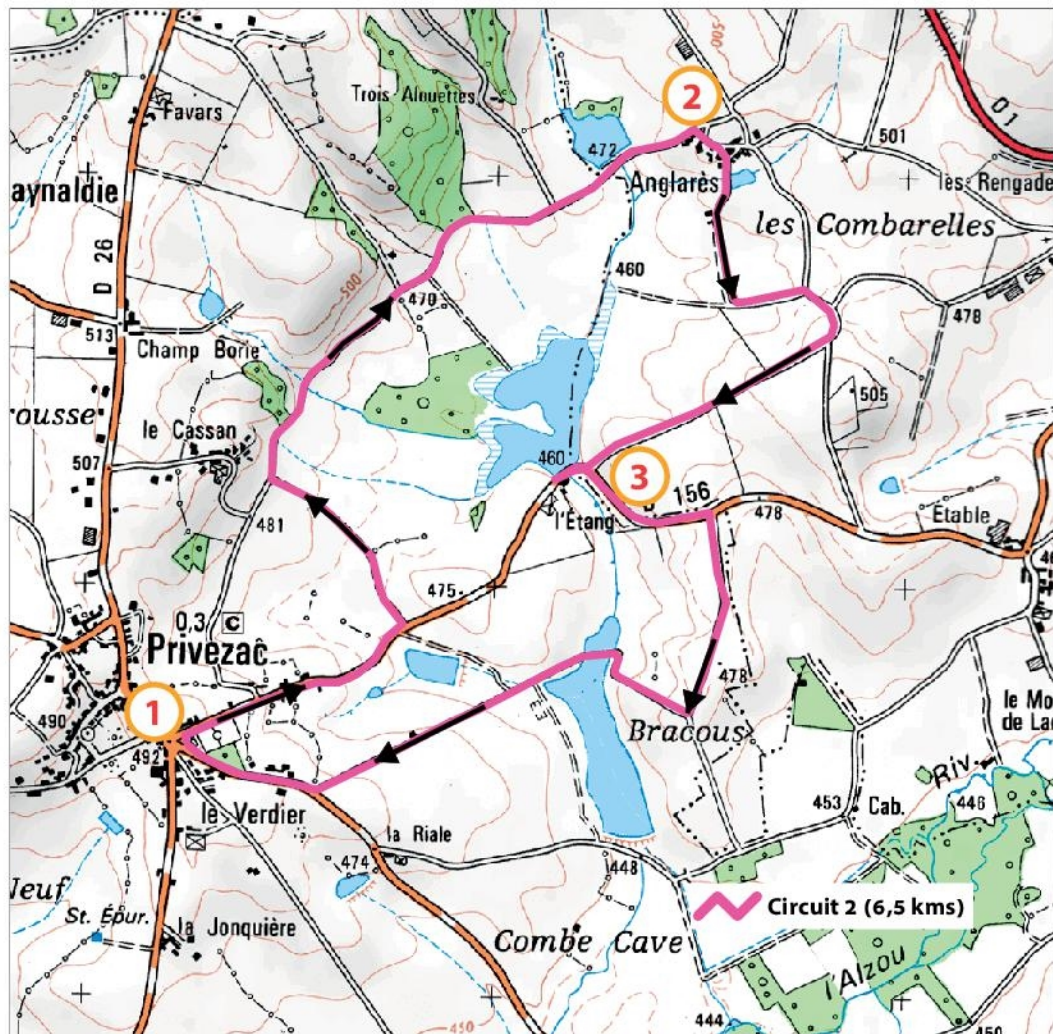
Distance : **6,5 km**

Dénivelé + : **109 m**

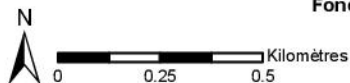
Balisage : **Peinture jaune**

Départ : Parking de la mairie de Privezac

- 1** Depuis la place, descendre la D156 vers Anglars-St-Félix sur 500 m. Au niveau d'un petit étang, tourner à gauche sur un large chemin d'exploitation. A la route, prendre à droite vers Anglarès. Longer l'étang, présence d'un panneau de présentation du site Natura 2000 « Etangs du Ségala ».
- 2** Entrer dans Anglarès et se diriger sur la route goudronnée à droite, puis suivre le chemin. A sa sortie, aller à droite vers la Carreyrie, ensuite vers Privezac (panneaux). Descendre à l'Étang (panneau Natura 2000).
- 3** Reprendre la D156 vers Anglars et au sommet de la côte, prendre à droite et un peu plus loin descendre vers l'étang de Privezac. Réserve de pêche. Continuer la route et rejoindre la D48. Et à droite, retour au parking.



Fond : SCAN25 - IGN© 2018 - Autorisation N° 221820



Boucle B : Etangs de Privezac et d'Anglarès

Distance : 12 km

Dénivelé + : 201 m

Balisage : Peinture jaune

Départ : Salle des fêtes d'Anglars-Saint-Félix.

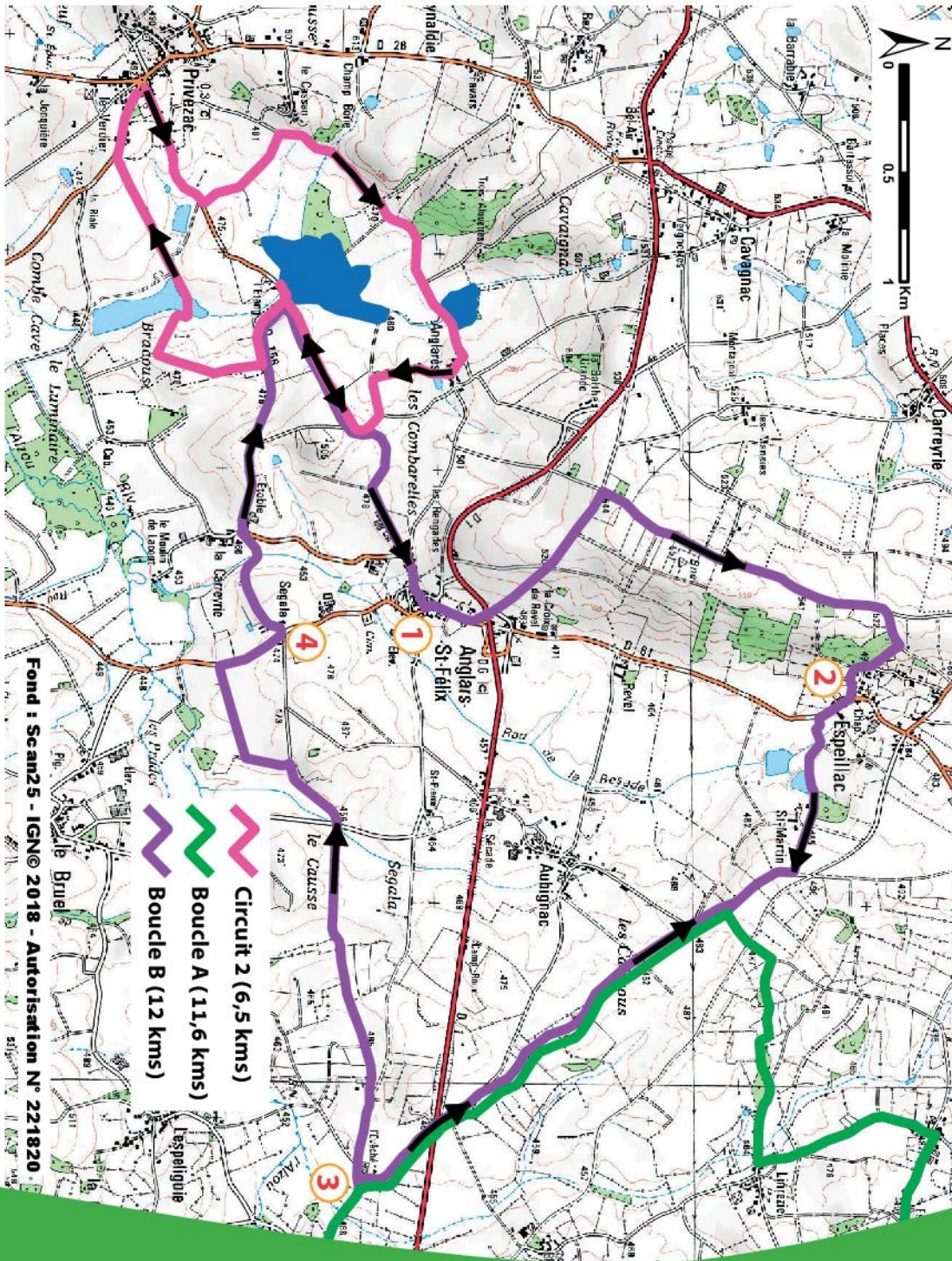
1 De la salle des fêtes, partir vers la D1, passer devant l'école puis monter à gauche. Après le tunnel sous la D1 monter en face (forte montée). Au sommet de la côte (panneau les Mansies) prendre à droite et continuer vers l'antenne. Suivre la route sur 1.5 km. Au croisement : route et chemin, aller à droite et descendre à Espeillac (chemin dans le bois).

2 Traverser le village et à la chapelle partir par la droite. Suivre la D61 sur 60 m. Au panneau Espeillac, prendre le sentier à gauche et continuer sur 600 m. Laisser St Martin à votre droite et continuer en face jusqu'au carrefour. Obliquer à droite. Plus loin, on rejoint le circuit A (poteau de balisage) continuer tout droit en laissant les chemins à droite. Suivre sur 1,6 km. A la D1, passer par le tunnel.

Note : Une partie de la Boucle B « Etangs de Privezac et d'Anglarès » est commune avec le circuit de la Boucle A, vous permettant de rejoindre les étangs de Roussenac et de Bournazel. Pour se faire, tournez à gauche au niveau du poteau de balisage vers Linrèzie, par un large chemin d'exploitation. Puis suivre les indications à partir du (4) de la Boucle A.

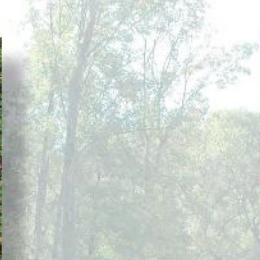
3 A l'Evéché, (poubelles) prendre à droite et continuer tout droit. A 250 m, obliquer à gauche en longeant le bâtiment agricole (sentier au milieu des prairies). A la route du Bruel, suivre en face vers le Ségala. A 400 m, se diriger à gauche, le chemin débouche sur la D61. Tourner à droite.

4 Au calvaire, aller à gauche. Au lieu-dit « Ségala », descendre et laisser plus loin la Carreyrie. Se diriger en face : Etable sur la D156. Continuer sur la route sur 1,5 km pour rejoindre l'étang de Privezac. Continuer par la droite et rejoindre par la route Anglars-Saint-Félix.



-  Circuit 2 (6,5 kms)
-  Boucle A (11,6 kms)
-  Boucle B (12 kms)

Fond : Scanz5 - IGN© 2018 - Autorisation N° 221820



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter les structures suivantes :

Rural Concept

Carrefour de l'Agriculture
5 boulevard du 122ème RI
12 026 RODEZ Cedex 9

DDT de l'Aveyron

Service Biodiversité, Eau et Forêts
ZAC de Bourran - BP 3370
12033 RODEZ Cedex 9
05.65.73.50.00

Chargés de mission animation :

Anne-Sophie SOULIE : 05.65.73.76.89
Emmanuel GILHODES : 05.65.73.76.75

Plus d'informations sur Natura 2000

Site DREAL Occitanie
<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>

Données N2000 sur site INPN
<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>

Crédits photos et illustrations :
Bureau d'étude Rural Concept

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site :
<https://natura2000-etangs-segala.jimdo.com/>

